

Miscellanea

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **75 (1961)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Miscellanea

Une pierre tombale sicilienne du XVII^e siècle. — J'ai déjà publié un bref essai ¹⁾ sur les nombreuses et intéressantes pierres tombales de la domination espagnole, qui se trouvent à Castoreale di Sicilia près de Messine. Examinons de façon plus détaillée une de ces inscriptions, taillée dans le marbre, qui présente des caractères illustrant la survivance de formes artistiques bien antérieures à l'époque à laquelle la pierre tombale a été posée. Cette pierre tombale se trouve dans la petite église de San Filippo Neri, petit pays, aujourd'hui en décadence, situé sur les derniers contreforts des Monti Peloritani.

* * *

Au fond de l'église, à gauche, sous un grand arc, on aperçoit une pierre tombale du XVII^e siècle, dépassant légèrement le niveau du sol: on ne saurait la comparer aux pierres tombales de la même église, ni à celles qui se trouvent dans les autres églises du pays, en particulier dans la cathédrale de Castoreale. En effet ces dernières sont, pour la plupart, entourées de cadres en forme de cartouche qui par leurs volutes enflées et rondes appliquent les règles du style baroque le plus pur.

Il s'agit de la pierre tombale de don Lucio Bucalo, baron de Gurafi Orientale. Elle fut placée dans cette église en 1653, alors que l'art baroque était dans son plus vif éclat. Cette pierre présente toutefois des caractères propres au style Renaissance et à l'influence remarquable du Nord de l'Italie.

La dalle est rectangulaire, sculptée de façon très grossière, usée et détériorée par le temps. On peut la diviser en trois parties: la partie supérieure porte les armes de la famille Bucalo; une longue inscription en latin occupe la partie centrale; la partie inférieure est évidée en deux médaillons contenant chacun une tête de mort placée sur des tibias croisés.

L'épithaphe emphatique que Claire, sa veuve, fit graver à la mémoire du défunt et à celle de Laura et Onuphria, ses filles, se termine par ces vers, devise illustrant le blason familial:

ANNULUS ET STIPES
NEC NON ET SIDERA

PINUS VINCIT FRUGIFER LUCIDA ET USQUE VIRET

Les armoiries gravées sur la pierre tombale se blasonnent: *Parti au 1, de... à la bande de..., accompagnée en chef d'une étoile à 8 rais de..., et, en pointe, d'un tronc de pin écoté de..., orné d'une boucle de..., et émettant un rameau de... brochant sur la bande (Bucalo); et, au 2, de... à l'arbre (oranger?) de..., au tronc soutenu d'une banderole de..., planté dans une caisse de..., et accompagné au canton dextre d'une étoile à 8 rais de... (?) (fig. 1).*

Le blason du tombeau de Lucio Bucalo est plus compliqué que celui qui est décrit dans l'« Enciclopedia Araldica Italiana » par Scorza, où on lit: « Buccalò, ou Bucalo, ou Bucola, ou Buculo (Sicile). Nobles de Messine, Castoreale. Barons de Gurafi Orientale. Blason: *d'azur au tronc de chêne déraciné avec un rameau et un anneau fixé au tronc, le tout d'or* » ²⁾. Galluppi di Pancaldo lui aussi dit: « Bucalo - barons de Gurafi Orientale (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles). Blason: *d'azur au tronc de chêne avec une branche feuillée d'or et un anneau de la même matière fixé au tronc* » ³⁾. D'après la devise latine de sa pierre tombale, Lucio Bucalo portait dans ses armes un pin et non un chêne. La boucle est un emblème parlant.



Fig. 1. Pierre tombale aux armes de Lucio Bucalo, 1653

¹⁾ L. A. SOTTILE D'ALFANO: « Lapidari del periodo spagnolo in Castoreale di Sicilia » dans la « Rivista Araldica » n° 5-6, juin 1956, p. 150-159; SAC. MARIO BURRASCANO: « Memorie storiche-ecclesiastiche di Castoreale », Palermo, Stabilimento Fratelli Nobile, 1902, p. 262.

²⁾ M. C. SCORZA: « Enciclopedia Araldica Italiana », Libreria Tolozzi, Genova, Fascicolo 39, vol. VI, p. 117.

³⁾ GALLUPPI DI PANCALDO: « Nobiliario della città di Messina ». Napoli, Stabilimento tipografico di Francesco Giannini. Cisterna dell'Olio, 6, 1877, p. 205.

Les Bucalo de Gurafi, ancienne famille sicilienne, furent représentés du XVI^e au XVIII^e siècle à Messine et à Castoreale: on les cite dans la « Mastra » noble de ces deux villes. A cette époque, Castoreale comptait parmi les villes les plus importantes de la province et on lui attribuait le second rang après Messine, en raison de son importance politique et économique, de sa population, du nombre, de la richesse et de la splendeur de ses familles nobles, fussent-elles d'origine féodale ou de « Mastra ». Dans son « Nobiliario di Sicilia » l'auteur Mango, dont les jugements sont très autorisés, écrit des Bucalo, Buculo etc: « Nous trouvons cette famille à Messine, à Castoreale et à Pozzo di Gotto. Giovanni Buculo, à la suite de son mariage avec Antonina de Aliberto (Alberti), obtint, en 1536, l'investiture de la baronnie de Gurafi Orientale, qui devait ensuite passer à Laura Bucculo le 5 décembre 1633 »¹⁾. La baronne Laura, citée par Mango, est peut-être la même personne à laquelle se rapporte l'inscription de la pierre tombale.

Il existe, encore aujourd'hui, deux branches de la famille Bucalo qui, bien que jouissant encore d'une bonne situation économique et sociale, ont négligé de faire reconnaître leur noblesse. Elles ne sont donc pas inscrites au « Libro d'Oro » de la noblesse italienne, comme elles en auraient le droit.

Luigi Athos Sottile d'Alfano.

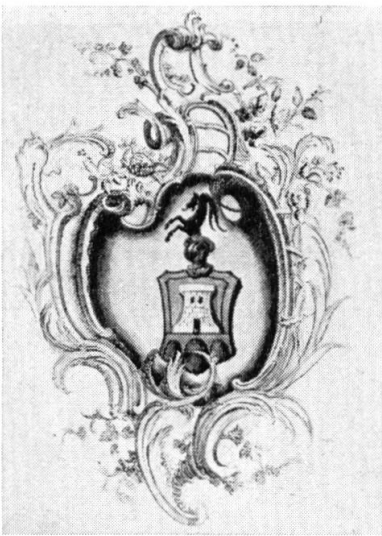


Abb. 2. Wappen Scartazzini
(18. Jahrh.)

Ganz anders präsentiert sich die Wappenzeichnung in Abb. 3, die unmissverständliche Anzeichen des eingetretenen Tiefpunktes der Heraldik des 19. Jahrhunderts aufweist. Die blaue Grundfarbe wechselt hier in gelb, so dass regelwidrig

Metall auf Metall zu liegen kommt. Das Zinntor wird ferner von zwei weissen

Wachttürmen flankiert, die wehrtechnisch sinnlos wirken, da sie nicht mit dem Tor verbunden sind. Auch der goldene Knauf, den die das Zinntor flankierenden Säulen aufgesetzt erhalten — ein Ersatz für die in Abgang gekommene königliche Krone — gehört dem 19. Jahrhundert an. Aber auch der Bügelhelm ist unklar und nicht in die Richtung des Helmkleinodes abgedreht, das eher einem blökenden Schafbock gleichsieht, denn einem Steinbock als Urbild der Kraft.

Für die im 20. Jahrhundert einsetzende Erneuerung heraldischer Kunst spricht Abb. 4, die

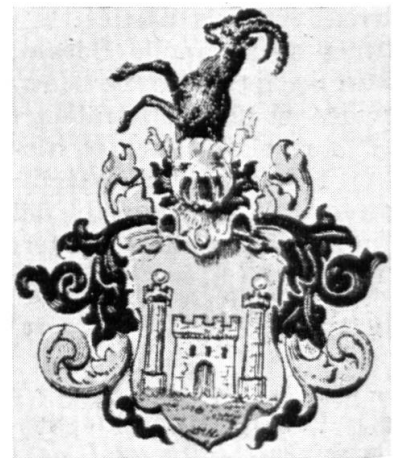


Abb. 3. Wappen Scartazzini
(19. Jahrh.)

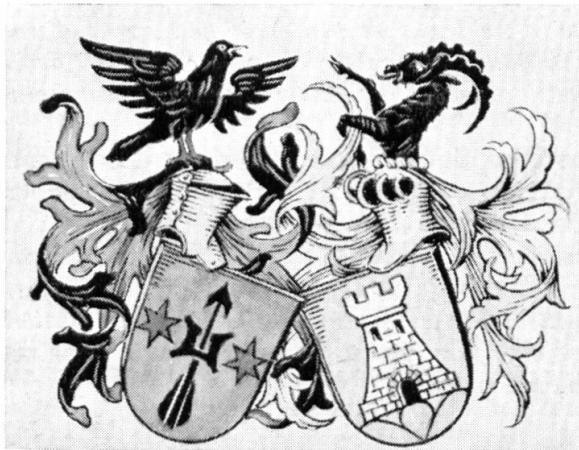


Abb. 4. Wappen Galliker-Scartazzini.

¹⁾ CAV. ANTONINO MANGO DI CASALGERARDO: « Il Nobiliario di Sicilia ». Palermo. Libreria Internazionale A. Reber. Société en Commandite. Vol. I, p. 154.

Hans Lengweiler in Luzern geschaffen. Festgemauert auf dem Dreiberg steht der zinnenbekrönte Torturm. Helm und Rumpf des Steinbocks erscheinen wie aus einem Guss. Ein Beispiel bester heraldischer Kunst, die jeder Wappenfreund zu schätzen weiß.

lic. oec. J. M. Galliker-Scartazzini

L'ex-libris du faussaire Jean de Launay. — L'article paru en p. 30-31 du N° 2/3 de 1960 appelle les précisions suivantes. Il a été omis de signaler que ce faussaire fut très officiellement investi de la charge de « poursuivant d'armes » du duché de Brabant — tout comme son frère aîné Pierre de Launay, promu « roy d'armes » du même duché et également convaincu judiciairement de faux — et qu'après avoir été condamné comme faussaire, ledit Jean de Launay fut ensuite très légalement « héraut d'armes » du roi de France pour le Tournaisis et les pays conquis sur la monarchie espagnole. Ces charges officielles n'ont pas peu contribué à faciliter aux deux frères de faire des victimes parmi la clientèle habituelle des roys d'armes et à mêler le vrai avec l'imposture.

Il ne faudrait cependant pas que le lecteur peu averti s'imagine que tout travail généalogique dressé par l'un des deux frères de Launay soit nécessairement entaché de faux; disons qu'ils sont entachés de soupçon très sérieux.

La collection des cinquante manuscrits de Jean de Launay déposés à la Bibliothèque Nationale à Paris, représente une mine pour les généalogistes et héraldistes, pour autant que ces derniers sachent les utiliser avec l'œil critique nécessaire. Nombreux sont les manuscrits qui sont des copies d'originaux perdus de Butkens, Le Blon, Laurens, Le Boucq, etc. Ce fond a été jugé d'un intérêt suffisant au Conservateur du Musée Merghelynck et Directeur des Tablettes des Flandres M. van Renynghe de Voxvrie, pour qu'il ait dressé et publié le volumineux index de ces cinquante manuscrits (« Tablettes des Flandres », VIII, 1960, p. 241-279).

O. C.

Une plaque de cheminée à Bioley-Orjulaz. — M. Arnold Gachet, à Bioley-Orjulaz, près d'Echallens, conserve chez lui une plaque de cheminée provenant du château voisin de Saint-Barthélemy. Il l'a sauvée d'une destruction presque certaine.

Cette taque est ornée de deux écus. Celui de droite porte un chevronné de six pièces d'argent et de gueules (d'Affry). Celui de gauche est écartelé aux 1 et 4 de gueules à la roue d'or (Alt), aux 2 et 3, d'or au lévrier rampant de sable, colleté d'argent (Schneuwli), sur le tout un écu parti de sable (!) à la fasce d'argent (Autriche) et d'or, à l'aigle bicéphale de sable (Empire) (fig. 5).

Les armoiries de la famille d'Affry sont habituellement chevronnées d'argent et de sable. Le gueules indiqué sur ce contre-cœur peut surprendre. Il n'est cependant pas isolé, car l'Armorial neuchâtelois, de MM. Léon et Michel Jéquier, signale à la page 71 une plaque de bronze de l'église de Cressier, gravée en 1605 par Claude Buorberain de Dijon, maître graveur de la Monnaie de Neuchâtel, montrant un chevronné où les hachures sont verticales, donc de gueules. S'agit-il

d'erreurs? Les reproductions des armes de la famille d'Affry, avec le sable et l'argent sont suffisamment nombreuses pour que l'on pense qu'il ne peut s'agir que d'accidents, dans l'un comme dans l'autre cas. Il en est de même du sable de l'écu d'Autriche.

D'après un diplôme de l'empereur Léopold I^{er} du 3 avril 1687, les frères Jean-Jaques-Joseph et Tobias-Protails Alt furent anoblis et obtinrent confirmation de leurs armoiries, à savoir l'écartelé ci-dessus. En 1704, le premier étant seigneur de Prévondavaux (district de la Broie, Fribourg) dont le nom fut germanisé en Tieffenthal, se fit appeler Alt de Tieffenthal. C'est sous ce nom que, le 21 mai de la même année, l'empereur Léopold I^{er} accorda audit Jean-Jaques-Joseph le titre de baron de l'Empire, et augmenta ses armoiries de l'écu parti placé en abîme. Joseph Protails, fils de Jean-Jaques-Joseph, devint seigneur de Saint-Barthélemy en 1718; sa fille, Marie-Elisabeth, transmet cette seigneurie en 1738 à la famille d'Affry en épousant Louis-Augustin, comte d'Affry, colonel des Gardes Suisses, plus tard, Grand-Croix de Saint-Louis, puis chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (cordon bleu). Il fut le seul Suisse honoré de cette distinction.

Ad. Decollogny.



Fig. 5.

Taque de cheminée aux armes d'Affry-d'Alt.

Héraldique ecclésiastique. — « Qui paie, commande » : voilà ce qui est devenu déjà une source de nombreux inconvénients dans la création trop facile de nouvelles armoiries à l'aspect moyenâgeux dont certains professionnels gratifient leur clientèle moderne dont les ancêtres s'étaient fort bien passé de ces attributs si manifestement au-dessus de leur condition sociale.

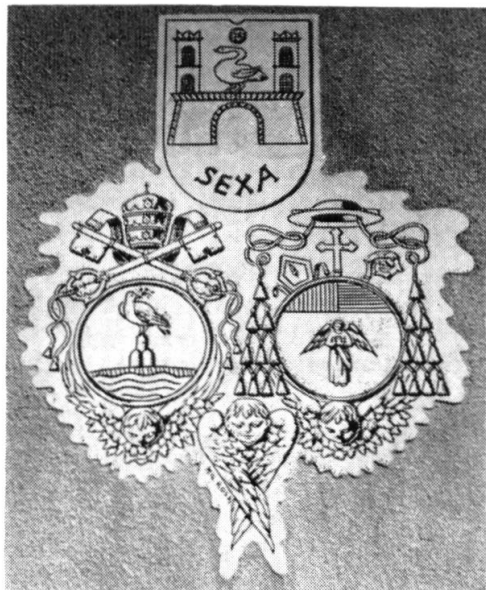


Fig. 6. Graffite armorié à Sessa (Tessin).

Dans l'héraldique ecclésiastique, c'est pourtant la première fois que nous constatons un tel renversement des traditions: notre illustration montre un graffite moderne sur un des murs de la cure de Sessa, dans le Malcantone tessinois. Les armoiries de Pie XII mises sur le même pied que l'une des trois versions de celles d'un administrateur apostolique¹⁾, et le tout surmonté et pour ainsi dire mis sous la protection d'une haute et puissante commune de moins de 500 habitants: avec un peu d'attention de la part de la commission cantonale des monuments historiques et artistiques, ce cas n'aurait pas dû se produire (fig. 6).

en question est si récente que la concession du privilège, s'il existait réellement, aurait laissé une trace dans les archives. Dans le cas précis de l'administrateur apostolique de l'évêché de Lugano, quatre rangées de houppes ont d'autant moins de sens qu'il ne s'agit même pas du titulaire de l'évêché (qui est encore, grâce à un esprit de persévérance vraiment mal placée, l'évêque de Bâle) mais d'un administrateur dont l'évêché d'après lequel il porte le titre, se trouve non pas dans la libre Helvétie mais dans la lointaine Cappadoce *in partibus infidelium*.

Nous profitons de l'occasion pour stigmatiser, une fois de plus²⁾, l'abus, du reste moderne³⁾, qui continue dans la plupart des armoiries épiscopales en Suisse: les houppes archiépiscopales n'ont aucune raison d'être — et il y a dans d'autres pays bien d'autres évêchés « immédiats » qui portent très correctement les trois rangées de houppes qui leur reviennent — et il n'est évidemment pas question d'admettre une *praesumptio concessi privilegii* (CJC can. 63, § 2) car l'introduction de l'abus

Z. de B.

Les grandes armes de la Ville d'Oran. — A l'occasion de la 1^{re} Foire internationale d'Oran, l'Administration des postes et télégraphes de France émet un timbre-poste blason d'Oran, d'usage courant, de 0,05 NF qui remplace le timbre-poste actuellement en service: blason de Lille.

La composition du blason d'Oran qui a été faite au XIX^e siècle n'a pu qu'être améliorée par le trait de l'artiste héraldiste Robert Louis, mais en collaboration avec M. André Levraux, Ingénieur en chef adjoint des Services techniques de la Ville, des ornements extérieurs ont été créés par l'artiste et approuvés par la Municipalité (délibération du Conseil municipal, 2 mai 1960).

Les grandes armes d'Oran sont désormais ainsi décrites:

Blason. Ecartelé: au 1^{er} de gueules au coq d'argent la patte dextre posée sur une boule d'or, au 2^e d'or à la nef antique de sable, la proue en tête de lion équipée d'argent, pavillonnée de France moderne, posée sur une mer ondée d'argent et d'azur, au 3^e de sinople au croissant d'or surmonté d'une étoile aussi d'or, au



Fig. 7.
Les grandes armes de la ville d'Oran.

¹⁾ Mgr ANGE JELMINI, évêque des Thermes basiliques (= Terzilü, ou Terzili hamâm).

²⁾ « L'intermédiaire », Bruxelles, p. 1950, 154.

³⁾ Le chanoine Léon Dupont-Lachenal (*Les armoiries de S. Exc. Mgr. François-Nestor Adam, évêque de Sion*, dans « Annales valaisannes », N^{os} 3-4, 1952) met cet abus en rapport avec les armoiries de Mgr Lachat, archevêque tit. de Damiette et administrateur apostolique de Lugano, dont on voit la belle tombe à l'église de Sainte-Marie-des-Anges à Lugano.

4^e contre-écartelé aux I et IV de gueules à la tour d'or, aux II et III d'argent au lion de gueules: au chef du tout d'azur semé de fleurs de lis d'or.

Ornements extérieurs. L'écu sommé d'une couronne murale à cinq tours crénelées d'or ouverte de 4 pièces, ajourée et maçonnée de sable, est supporté par deux lions d'or armés et lampassés de gueules, le tout posé sur un entablement d'argent retenant un pampre tige et fenillé d'or, fruité de gueules de 5 pièces (fig. 7).

Symbolique. Le coq gaulois tenant une boule, c'est la présence française par le symbole des fers de hampes des drapeaux sous la République de 1848. La nef évoque l'importance du commerce maritime. — Le croissant et l'étoile sont le symbole de l'Islam. — Les tours de Castille et les lions de Léon rappellent les conquêtes espagnoles. — Le semé de lis (anciennes armes de France) évoque la conquête de 1830 décidée sous le règne de Charles X, roi de France.

Bibliographie

ALBERT BOLLANGIER : **La filiation de la famille des Planques-Hesdigneul de Béthune fut-elle truquée au XVII^e siècle ?**

Nous devons à la vérité de revenir sur le compte-rendu de cette plaquette. Comme d'autres, le référendaire a été abusé par le titre et par l'importance des clichés apportés apparemment à l'appui des affirmations de l'auteur. En fait, le titre est équivoque: il y a longtemps que cette filiation a été mise en doute; la « découverte » dont il s'agit se résume en réalité à deux généalogies manuscrites, l'une par Chérin, l'autre par le roy d'armes de Launay. Les reproductions portent, non sur les parchemins incriminés de faux par Chérin, mais sur ces deux généalogies des XVII^e et XVIII^e siècles. L'auteur se moque-t-il de ses lecteurs à leur soumettre comme preuves, pareilles photos à côté de la question? Comment veut-il qu'ils jugent du bien-fondé des appréciations de Chérin? A cette filiation discutée, aucun éclaircissement probant n'est apporté, ni dans un sens, ni dans l'autre. Cela valait-il une luxueuse édition? O. C.

GESELLSCHAFTSCHRONIKEN — CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS

Schweizerische Heraldische Gesellschaft Société Suisse d'Héraldique

Dr. H. R. von FELS, Präsident, Goethestrasse 23, St. Gallen.



Wir freuen uns, dass die *Heraldry Society* sich entschlossen hat, gemeinsam mit uns die wissenschaftliche Heraldik zu pflegen und nun dem internationalen Kreis im *Archivum Heraldicum* beigetreten ist. Wir erachten es als einen ganz wesentlichen und unumgänglichen Schritt, dass der grosse englische Sprachteil der Welt in unserm Organ zum Wort kommt. Auch für alle Heraldiker englischer Zunge ausserhalb Europas wird es eine willkommene Bereicherung bedeuten, Artikel und Mitteilungen in ihrer Sprache lesen zu können. Ebenso können wir unsern Lesern und angeschlossenen Gesellschaften mitteilen, daß zu Beginn dieses Jahres zwei weitere Gesellschaften ihren Beitritt zu unserer internationalen Arbeitsgemeinschaft erklärt haben.

Die heraldische Gesellschaft Finnlands: *Suomen Heraldinen Seura*, Helsingfors, durch ihren Präsidenten G. von Numers, sowie die *Societas Heraldica Scandinavica*, *Heraldisk Selskab*, die Heraldiker von Schweden, Norwegen und Dänemark umfasst, durch deren Präsidenten Ernst Verwohlt, haben den Vertrag unterzeichnet.

Wir begrüßen unsere englischen und nordischen Freunde der Heraldik im internationalen Kreis aufs herzlichste und hoffen, daß einerseits die Lektüre des *Archivum* ihre Erwartungen erfülle, und sie andererseits das *Archivum* durch Arbeiten der so interessanten angelsächsischen und nordischen Heraldik bereichern werden.

Dr. H. R. v. Fels.